

son pays, et le roi, furieux, condamna son fils aux arrêts, pendant six semaines, pour avoir quitté son régiment, sans permission, ce, en dépit de la démobilisation. Cette nouvelle provoqua une excitation extraordinaire et les opinions furent partagées. Dans les milieux bourgeois, on vantait la crânerie du jeune prince qui avait su faire preuve de décision, de générosité et de virilité, mais les pairs du royaume haussaient les épaules et pinçaient les lèvres en disant qu'il leur était impossible d'accepter comme souveraine, une femme d'extraction aussi obscure, obscure.

Le premier ministre suggéra que la succession de Carol, au trône de Roumanie, passât immédiatement à son frère cadet, le prince Nicolas, puisqu'il n'était pas possible d'avoir un souverain s'étant secrètement mésalié. Le roi Ferdinand acceptait la suggestion de son premier ministre, mais la reine Marie, qui avait toujours eu un faible pour son aîné, qu'elle croyait plus apte à gouverner, redoubla d'efforts pour forcer son préféré à abandonner l'épouse qu'il s'était choisie librement. Elle employa les supplications, les larmes, même les menaces, mais toute cette comédie maternelle était prématurée, la lune de miel entre les nouveaux époux n'ayant pas encore donné d'indices d'une orientation vers la lune rousse.

Alors, à la demande même du roi, le parlement souverain lança un décret déclarant nul et de nul effet le mariage clandestin du prince héritier au trône, bien qu'au point de vue de l'orthodoxie grecque il fut tout à fait valide.

La reine-mère, ne se comptant pas encore battue, fit un suprême effort, adjurant son aîné de ne pas refuser le sceptre qu'elle lui avait conservé au prix de tant de sacrifices personnels!

Elle l'avertit que plus tard, une fois l'enthousiasme passé, il regretterait son geste au point d'en venir à haïr sa femme.

Mais, le jeune prince, encore fort épris et chevaleresque au point, répondit alors à la reine-mère:

— "Ma chère mère, je suis vraiment prêt à tout faire pour vous, excepté cependant de me montrer parjure à la fois jurée!"

Quand on vit que toutes les tentatives de "conversion" avortaient, on fit prier le prince héritier de signer, aussi bien pour lui que pour ses héritiers, une renonciation en règle à son droit au trône de Roumanie. Cela se passait pas plus tard que l'an dernier, soit le 1er août 1919.

Le prince n'accepta pas tout de suite, et, entre temps, le roi et la reine soudoyèrent mille autres influences secrètes pour séparer à jamais Carol et sa jeune femme. Nous savons maintenant que ces influences ne furent pas vaines.

Tout de même, le prince renonça à ses droits. Mais, à peine un mois après cette renonciation, un enfant naquit au jeune couple, gage touchant de leur romantique amour; un enfant "à jamais" banni de la cour et du trône pour l'unique raison que son père aimait sa mère.

Mais, voilà qui est fort étrange; le prince ne parut pas heureux de cette solution de son mariage. On annonça même qu'il avait attenté à ses jours, bien qu'il fut prouvé qu'il s'était à peine infligé un léger bobo. Le prince devenait neurasthénique, et la cause de cette mentale, — car c'en est une, — se trouvait dans le fait que tous les efforts combinés pour l'éloigner de sa femme avaient de l'emprise sur son coeur et son cerveau, à la fin affaiblis. Les rêves et les chimères de la jeunesse